



DÉPARTEMENT
des
ALPES-MARITIMES
ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Egalité Fraternité

VILLE D'ANTIBES

NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL

Légal	En exercice	Présents	Procurations	Absent(s)
49	49	40	9	0

**OBJET : 01-2 - SPORTS
- ASSOCIATIONS SPORTIVES -
CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE
MOYENS AVEC L'ASSOCIATION
SPORTIVE OAJLP TENNIS DE TABLE
- RENOUELEMENT- AUTORISATION
DE SIGNATURE**

0 Original

0 Expédition certifiée conforme
Pour le Maire

N° Enregistrement :

2436/15

Certifié exécutoire compte tenu de

l'affichage en Mairie,

Le 17 JUL. 2015

Et de la réception en Sous-Préfecture,

Le 23 JUL. 2015

Pour le Maire,



A. CLAVERIE
Directeur

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 10 juillet 2015

Le vendredi 10 juillet 2015 à 15h00,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 03/07/15, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean LEONETTI, Maire, Député des Alpes-Maritimes.

Présents :

M. Jean LEONETTI, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, M. Serge AMAR, M. Patrick DULBECCO, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice COLOMB, M. Yves DAHAN, M. André-Luc SEITHER, Mme Nathalie DEPETRIS, Mme Khéra BADAoui, Mme Anne-Marie BOUSQUET, Mme Françoise THOMEL, Mme Martine SAVALLI, Mme Jacqueline DOR, M. Marc FOSSOUD, Mme Marguerite BLAZY, M. Bernard MONIER, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Jacques BARTOLETTI, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Vanessa LELLOUCHE, Mme Rachel DESBORDES, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, M. Matthieu GILLI, Mme Alexia MISSANA, Mme Agnès GAILLOT, M. Tanguy CORNEC, M. Lionel TIVOLI, M. Marc GERIOS, M. Louis LO FARO, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, Mme Cécile DUMAS

Procurations

Mme Anne-Marie DUMONT à Mme Anne-Marie BOUSQUET

Mme Jacqueline BOUFFIER à Mme Martine SAVALLI

M. Henri CHIALVA à Mme Marina LONVIS

M. Alain CHAUSSARD à M. Serge AMAR

M. Michel GASTALDI à Mme Marguerite BLAZY

Mme Sophie NASICA à Mme Vanessa LELLOUCHE

M. Bernard DELIQUAIRE à M. Eric DUPLAY

M. Mickael URBANI à Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP

Mme Anne CHEVALIER à M. Lionel TIVOLI

Absents :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Matthieu GILLI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées. Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

01-2 - SPORTS - ASSOCIATIONS SPORTIVES - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE OAJLP TENNIS DE TABLE - RENOUELEMENT- AUTORISATION DE SIGNATURE

Commission(s) : SPORTS - JEUNESSE - EDUCATION - PETITE ENFANCE

La Commune a initié, depuis déjà plusieurs années, une démarche permettant de renforcer son partenariat avec les associations sportives, conformément aux dispositions de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens avec leur administration et du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi précitée.

Dans ce cadre, la Commune a conclu une convention d'objectifs et de moyens avec l'association OAJLP Tennis de Table, pour la mise à disposition de moyens matériels et financiers, dont l'échéance est intervenue le 30 juin 2015.

En effet, implantée sur le territoire communal depuis 1965, l'Association « OAJLP Tennis de Table » s'implique dans la pratique du tennis de table auprès de 85 pongistes licenciés. Activement tournée vers les jeunes, l'Association s'illustre aussi lors de nombreuses compétitions. Elle montre régulièrement son implication dans l'animation sportive de la Commune (participation à la Fête de la Jeunesse et des Sports).

Afin de poursuivre ce partenariat, conforme à la politique sportive antiboise, la Commune souhaite renouveler cette convention d'objectifs et de moyens dans les mêmes conditions :

- pour une durée de 4 saisons sportives jusqu'au 30 juin 2019 ;
- soutien financier au travers de l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant prévu au BP 2015 de 30 000€ ;
- attribution de créneaux horaires au sein de la salle Chantarella et de l'école Notre-Dame de la Tramontane.

OUI CET EXPOSE

APRES EN AVOIR DELIBERE

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs et de moyens avec l'OAJLP TENNIS DE TABLE, pour 4 saisons sportives (jusqu'en juin 2019), ainsi que les avenants s'y rapportant, sans l'économie générale du contrat n'en soit bouleversée.

Accusé réception Sous-préfecture :
Identifiant de l'acte :

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,
Suivent les signatures
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Député des Alpes-Maritimes,


Jean LEONETTI

"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DCM N.01-2 - SPORTS - ASSOCIATIONS SPORTIVES - CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE MOYENS AVEC L'ASSOCIATION SPORTIVE OAJLP TENNIS DE TABLE - RENOUVELLEMENT- AUTORISATION DE SIGNATURE -

Date de transmission de l'acte : 23/07/2015

Date de réception de l'accusé de réception : 23/07/2015

Numéro de l'acte : DCM2436-15 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 006-210600045-20150710-DCM2436-15-DE

Date de décision : 10/07/2015

Acte transmis par : Nadya ZENNIR

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 9. Autres domaines de competences
9.1. Autres domaines de competences des communes